



Le président camerounais **Paul Biya**, 78 ans, sait qu'il joue gros à la présidentielle d'octobre. Au pouvoir depuis vingt-neuf ans, l'homme du silence, aussi mystérieux qu'insondable, est de moins en moins profilé *"président fréquentable"* par la communauté internationale. Depuis juillet, il fait même l'objet d'une plainte déposée en France pour séquestration arbitraire. Une première au Cameroun ! Au cours des prochaines semaines, le prince d'Etoudi tentera toutefois de démontrer qu'il reste incontournable pour assurer la stabilité du golfe de Guinée et empêcher le chaudron camerounais d'imploser. Cet argument réussit pourtant de moins en moins à convaincre. À l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Agenda politique.

Dès son retour de Pékin où, en juillet, il a effectué un voyage officiel, le chef de l'État s'est isolé durant trois semaines à l'hôtel Intercontinental de Genève. Entouré de son épouse

Chantai Pulchérie Biya

, du secrétaire général du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc),

René Emmanuel Sadi

, et de son directeur de cabinet,

Martin Belinga Eboutou

, il a mis la dernière touche à son agenda politique pour préparer l'échéance d'octobre. Sur le terrain, tout est prêt. Le président camerounais, qui a regagné son pays le 16 août, devrait publier la fin du mois le décret de convocation du corps électoral, assorti de la date du prochain scrutin. Suivra le congrès ordinaire du Rdpc au cours duquel il devrait être investi. Un rendez-vous prévu, selon nos sources, la première quinzaine de septembre.

Transition vers une vraie succession ? Mais Paul Biya, qui s'est longuement questionné sur cette nouvelle candidature, sait le scrutin risqué. A l'heure des printemps arabes, un basculement du Cameroun, comme lors des émeutes de février 2008, inquiète. De fait, des pressions amicales sont venues des présidents **Nicolas Sarkozy** et **Barack Obama**, lui demandant de préparer la relève. Les Nations unies, qui craignent un embrasement post-électoral, font également pression pour un mandat négocié. En mission à Yaoundé début août, le représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau régional de l'Onu pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, s'est inquiété des éventuelles conséquences d'une réélection. Mêmes appréhensions de la part du secrétaire général des Nations unies,

Ban Ki-moon

, qui a rencontré Paul Biya durant sa retraite genevoise. Ce dernier lui aurait confié se représenter une dernière fois pour

"assainir le climat politique",

tout en affirmant vouloir désormais préparer sa succession dans un délai de deux ans, notamment en abandonnant la présidence du Rdpc... Avant de regagner son village de Mvomeka'a !

Pressions judiciaires. Illustration de l'état socio-juridique du Cameroun : en s'asseyant à son bureau, le prince d'Etoudi a pris connaissance d'une plainte pour détention arbitraire le visant directement. Elle a été déposée le 29 juillet auprès de **Sylvia**

Zimmermann

, doyenne des juges d'instruction du Tgi de Paris par

Me Caroline Wassermann

et

Christian Charrière-Bournazel

. Ulcérées par les conditions d'emprisonnement de leur cliente

Lydienne Yen Eyoum-Loyse

, ex-avocate de l'État camerounais arrêtée en janvier 2010 dans le cadre de l'opération

Épervier, les deux robes noires ont étendu cette plainte à plusieurs magistrats camerounais, dont le ministre de la justice

Amadou Ali.

Française de par son mariage, Lydienne Yen-Eyoum est toujours en détention provisoire dans une cellule de la prison de Kondengui, à Yaoundé. Le 18 août, une nouvelle demande de mise en liberté a été rejetée. Or, une telle détention ne peut excéder dix-huit mois au Cameroun.

Interpellé sur cette affaire par plusieurs intermédiaires hauts placés dans le village franco-camerounais, le chef de l'État cultive, comme à son habitude, son mutisme. Le parquet suivra-t-il l'action des avocats parisiens ? La France l'affirme désormais haut et fort :

"Les temps ont changé en Afrique !".

Alors...{jcomments on}

Source: *La Lettre du Continent* n° 617 du 25 août 2011